

125^e CONGRES NATIONAL : SATISFACTION PRUDENTE DES SAPEURS-POMPIERS DE FRANCE APRES LES ANNONCES DU MINISTRE DE L'INTERIEUR.

L'échange d'allocutions entre le colonel Eric FAURE, président de la FNSPF, et Gérard COLLOMB, ministre de l'Intérieur, ce matin dans l'Ain marquait la conclusion de 3 journées intenses d'échanges et de travaux entre sapeurs-pompiers, représentants de l'Etat et des collectivités territoriales.

Les enjeux sont forts, autour de l'ambition exprimée il y a un an par le président de la Républiqueⁱ de pérenniser et renforcer le modèle français de secours d'urgence et de réponse aux crises.

Dans ce contexte, les annonces formulées par le ministre de l'Intérieur ont globalement répondu aux attentes des sapeurs-pompiers de France, qui demeureront cependant attentifs à leur déclinaison et jugeront sur actes durant ce quinquennat.

1) Vers une ambitieuse transformation de la politique de Secours d'urgence aux personnes devra attendre.

Actant le fait que 95% des interventions de secours d'urgence aux personnes sont aujourd'hui effectuées par les sapeurs-pompiers seuls, Gérard COLLOMB a déclaré : « *comme ministre de l'Intérieur, je suis le ministre du Secours d'urgence aux personnes* », avant de répondre favorablement aux deux axes d'amélioration demandés par la FNSPF :

- Simplifier la demande de secours, à travers le parcours téléphonique, autour du 112

La FNSPF, en accord avec l'AMUF, milite pour la création de plateformes départementales communes à tous les services d'urgence (actuels 15, 17, 18...), autour du unique numéro d'urgence 112. Le Président de la République a d'ailleurs annoncé récemmentⁱⁱ un arbitrage sur ce sujet d'ici la fin de l'année en soulignant l'importance de la transformation à opérer.

→ *La FNSPF salue de ce fait l'annonce du ministre de « répondre à l'enjeu essentiel des numéros d'appels » en faisant du 112 l'unique numéro d'urgence, ainsi que son approche pragmatique consistant à s'appuyer sur les synergies de proximité et les expériences départementales réussies, comme le soutient également l'Assemblée des Départements de France.*

- Moderniser la réponse aux demandes de secours

Le Secours d'urgence aux personnes (SUAP), mission qui est devenue la plus structurante pour eux. L'organisation actuelle, hospitalo-centrée, avec une régulation médicale devenue bloquante, doit être modernisée en conséquence.

→ *Le ministre de l'Intérieur a exprimé la volonté de faire que « les sapeurs-pompiers ne soient pas seulement les auxiliaires quand tout le reste ne fonctionne plus », avant d'annoncer une refonte du Référentiel SDIS-SAMU 2008, obsolète sur de nombreux points, qui ne devra, de ce fait, pas se résumer à la seule question des carences ambulancières. La FNSPF sera partenaire de cette réflexion et prend acte des quelques mesures positives annoncées par le ministre : réduction des temps d'attente aux urgences, engagement de 2 sapeurs-pompiers pour lever le doute, réflexion sur un cadre adapté pour les missions non urgentes d'assistance aux personnes, meilleure concertation SDIS/ARS.*

La FNSPF veillera à ce que les SDIS s'impliquent totalement dans le pilotage du SUAP, se dotant d'indicateurs renforcés de qualité, et que les sapeurs-pompiers soient considérés non plus comme de simples secouristes mais comme des techniciens de secours d'urgence autorisés à pratiquer des gestes permettant une prise en charge des victimes plus rapide et efficace.

- Contribuer ainsi à assurer la sécurité des sapeurs-pompiers

Cette transformation de la politique de secours d'urgence doit être aussi une opportunité de répondre à l'impératif de protection des sapeurs-pompiers face aux agressions (en identifiant les interventions risquées dès l'appel, en permettant l'accompagnement par les forces de l'ordre, en les formant à ces situations...), et de mieux les protéger des risques liés aux fumées toxiques.

→ La FNSPF souscrit à la volonté du ministre de lancer rapidement l'expérimentation de caméras mobiles et de renforcer la coordination entre sapeurs-pompiers, policiers et gendarmes. Elle rappelle les effets bénéfiques qu'aurait à cette fin la création de plateformes communes 112 de gestion des appels d'urgence, ainsi que la nécessité d'améliorer l'efficacité de la chaîne pénale.

2) La politique nationale ambitieuse pour le volontariat en tant qu'engagement altruiste et généreux, telle que proposée par la Mission Volontariatⁱⁱⁱ, prend forme.

- Un choix de valeur pour définir clairement le volontariat en tant qu'engagement altruiste et généreux, distinct du statut de travailleur

La cohérence des 43 propositions formulées par la Mission Volontariat est subordonnée à un choix stratégique préalable : tourner le dos à la professionnalisation partielle et réaffirmer solennellement le volontariat sapeur-pompier comme un engagement altruiste et généreux, basé sur le don de soi.

→ La FNSPF se félicite de l'engagement fort du ministre à conforter le volontariat de sapeur-pompier comme un engagement altruiste et généreux, et à prendre une initiative politique auprès de la Commission européenne pour écarter toute application aux sapeurs-pompiers volontaires de la Directive européenne de 2003 sur le temps de travail, totalement inadaptée au contexte de menaces. Elle attend le lancement de cette démarche avant les élections européennes de mai 2019.

- Un plan d'action national

Les sapeurs-pompiers de France se réjouissent de la reprise par le ministre dans ce plan d'action de la majeure partie des préconisations du rapport de la Mission Volontariat, en particulier l'octroi d'une bonification de points pour les sapeurs-pompiers volontaires (SPV) dans le cadre de la prochaine réforme des retraites au titre de la solidarité nationale.

→ La FNSPF s'engagera de tout son poids pour concrétiser les mesures de ce plan d'action et traduire en actes les attentes des sapeurs-pompiers de France exprimées dans le cadre de la Mission Volontariat. Elle veillera notamment à la création d'un avantage fiscal ou social pour les employeurs privés de SPV en contrepartie de la disponibilité qu'ils leur accordent pour l'exercice de leur engagement, absent aujourd'hui du plan d'action.

3) L'ambition de faire de chaque citoyen le premier acteur de sa sécurité et de celle des autres est réaffirmée, mais reste à concrétiser.

- Former 80% de la population aux comportements et gestes qui sauvent

Cette ambition présidentielle^{iv}, s'inscrit dans une dynamique portée par les sapeurs-pompiers depuis longtemps, avec notamment les sessions de sensibilisation créées après les attentats de 2015, la Grande cause nationale 2016, puis les propositions du rapport co-signé en 2017 par Patrick Pelloux et Eric Faure^v.

→ La FNSPF salue donc la reprise par le ministre de certaines de ses propositions, en particulier la montée en pleine puissance annoncée d'ici 2022, du dispositif mis en place en 2015 avec l'Education nationale pour la formation de 100% des jeunes avant leur sortie du collège.

- Faire du service national universel (SNU) un levier stratégique vers la jeunesse

Les sapeurs-pompiers sont plus que prêts à répondre au vœu formulé par le Président de la République de donner un souffle nouveau à «la société de l'engagement» ! En effet, le SNU permettra de sensibiliser l'ensemble d'une classe d'âge non seulement aux comportements et gestes qui sauvent mais aussi à l'engagement volontaire.

→ Ils attendent confirmation de l'engagement d'être concrètement associés à sa conception, puis demain à sa mise en œuvre.

Contacts presse

Kimia TORBATI : 06 24 89 50 76 / k.torbati@pompier.fr – Maxime BONNEMAYRE : 06 20 50 60 30 / m.bonnemayre@pompier.fr

Discours complet du colonel Eric Faure, Président de la FNSPF sur pompiers.fr
Dossier de presse du Congrès, rapport Mission Volontariat, rapport Pelloux-Faure sur
www.pompiers.fr

ⁱ 6 octobre 2017, à l'occasion de la réception des forces ayant contribué à lutter contre les catastrophes de l'été

ⁱⁱ 18 septembre 2018, à l'occasion de la présentation du plan de transformation du système de Santé

ⁱⁱⁱ Composée de 5 personnalités qualifiées, elle a remis ses 43 propositions pour la construction du volontariat du XXIème siècle au ministre de l'Intérieur en mai 2018. Rapport disponible sur www.pompiers.fr

^{iv} 6 octobre 2017, à l'occasion de la réception des forces ayant contribué à lutter contre les catastrophes de l'été

^v Respectivement président de l'AMUF et président de la FNSPF. Rapport disponible sur www.pompiers.fr

Contacts presse

Kimia TORBATI : 06 24 89 50 76 / k.torbati@pompiers.fr – Maxime BONNEMAYRE : 06 20 50 60 30 / m.bonnemayre@pompiers.fr